

# URT

le Bulletin  
Municipal



MAI 2015 • NUMÉRO 27

## Le Mot du Maire

Chères urtoises, chers urtois,  
Très prochainement et comme cela fut annoncé dans les précédents bulletins municipaux, le centre bourg connaîtra un changement de physionomie. En effet le bâtiment de la Maison pour Tous ne répondant plus aux normes en vigueur, cédera la place à une structure moderne et fonctionnelle que vous allez découvrir dans les pages intérieures du présent bulletin. Les travaux de démolition vont débuter au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin pour une durée de trois semaines environ. Toutes les dispositions seront prises par l'entreprise choisie pour cette opération, dans le but de garantir la sécurité de la population.

La phase de reconstruction commencera début juillet 2015. A ce titre une information régulière sera diffusée par nos organes de communication (bulletin municipal, site internet, panneau électronique), dans le but que chacun d'entre vous soit associé à l'avancée du nouveau bâtiment.

D'autres travaux liés à la mise en place de l'assainissement collectif dans le quartier du Port du Vern, sont en cours de réalisation. Cette importante évolution confiée au Syndicat URA, est directement liée au traitement des eaux usées par la station d'épuration implantée à proximité de la déchetterie, et donc à une meilleure protection de l'environnement.

A partir de début septembre, nous procéderons à une extinction de l'éclairage durant une bonne partie de la nuit. Une étude préalable sera engagée afin de sécuriser certains lieux spécifiques. Les horaires et la durée de la coupure vous seront communiqués en temps utile. Cette décision permettra d'éviter un gaspillage d'énergie, avec une économie substantielle évaluée entre 8000 et 10000 euros par an. En vous remerciant de l'intérêt que vous accordez à l'actualité communale et soucieux avec l'équipe municipale de préserver notre qualité de vie, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes prochaines vacances ou congés.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

## Repas des Aînés...



### ...le dimanche 12 avril

C'est dans une ambiance festive et joyeuse que s'est déroulé, le dimanche 12 avril, le repas des Aînés. Organisée par le CCAS, l'animation était assurée par l'association "Ria Pita" qui nous a fait vivre un moment inoubliable avec un spectacle reprenant des grands airs traditionnels appuyés et rythmés par un concert de castagnettes. En habits traditionnels, ces dames et messieurs ont esquissé des pas de danse qui ont conquis l'ensemble des convives.

### Sommaire

- **Le Budget Urt 2015** > page 2 / 5
- **Cantine - Médiathèque** > page 3
- **P'Actu** > page 4
- **Urt pratique** > page 6

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : [contact@urt.fr](mailto:contact@urt.fr)

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos

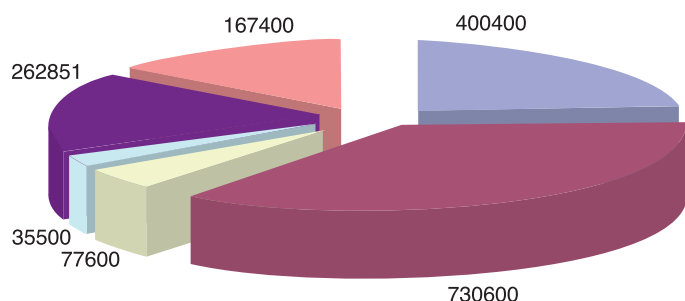
# LE BUDGET - Urt 2015

**BUDGET PRIMITIF URT 2015 - TOTAL BUDGET : 4 413 391 €**

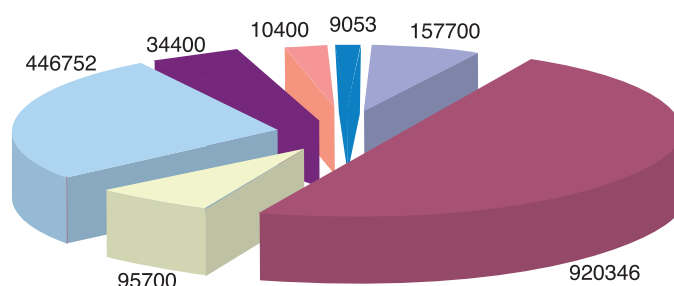
## Section Fonctionnement

**1 674 351 €**

### Dépenses



### Recettes



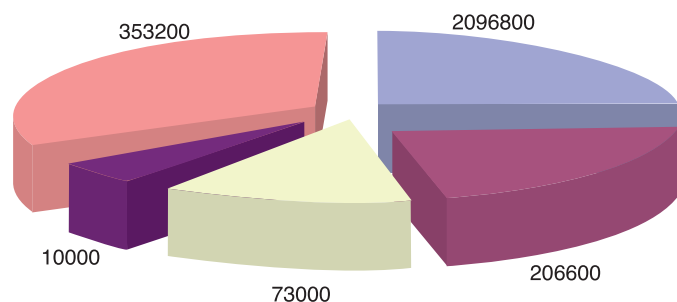
- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Reversement FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources)
- Intérêts d'emprunts
- Autres charges (Indémnités, SDIS, syndicat des Berges, subventions aux associations, Imprévus, etc...)
- Excédent de fonctionnement

- Produits des services (redevances péri-scolaires, centre de loisirs, coupes de bois,)
- Impôts locaux
- Taxes (Pylones électriques, électricité, droit mutation, etc...)
- Dotations, subventions, participations
- Revenu des bâtiments communaux
- Divers
- Report de l'excédent 2014

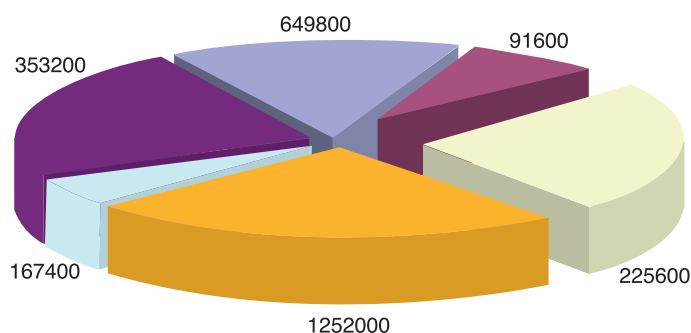
## Section Investissement

**2 739 600 €**

### Dépenses



### Recettes



- Opérations d'équipement
- Provision pour opération années futures
- Remboursement Prêt relais
- Divers
- Reste à réaliser de 2014

- Subventions
- Dotations (Récupération TVA payée en 2014 ; Taxe aménagement)
- Vente terrains Coteau
- Excédents de section fonctionnements
- Fond financement 2014 pour reste à réaliser
- Emprunts

## ■ CANTINE - MÉDIATHÈQUE

Ne répondant plus à un ensemble de normes sanitaires et de sécurité, l'actuelle " Maison pour tous " fera prochainement place à un bâtiment flambant neuf qui accueillera d'une part la nouvelle cantine scolaire (au rez-de-chaussée), d'autre part une médiathèque (à l'étage) ainsi que des bureaux.



Les travaux de démolition ont d'ores et déjà commencé. De ce fait, le déjeuner de nos chères têtes blondes est délocalisé à l'Espace Jean Castaings, les élèves s'y rendant en bus.

De plus, la circulation au centre du village risque d'être perturbée par les allées et venues de camions.

Une fois la phase de démolition terminée, les travaux de construction s'enchaîneront, l'échéance étant fixée à la rentrée scolaire 2016. Durant la durée des travaux, la municipalité vous engage à redoubler de vigilance aux abords du chantier et vous remercie de votre compréhension.

*Vous pourrez suivre prochainement et régulièrement l'avancée des travaux sur le site internet ([www.urt.fr](http://www.urt.fr)) à la rubrique qui sera consacrée à ce beau projet.*



## ■ Le Cross des Écoles

Le cross des écoles de la Communauté de Communes s'est déroulé le vendredi 10 avril autour du lac de Lahonce dans la bonne humeur générale. Chaque classe, du CP au CM2, a parcouru une distance sous les encouragements des enseignants, accompagnateurs et du public venus nombreux. Une organisation parfaite pour un moment sympathique partagé par les petits et grands !



## ■ Passage de relais à la Pharmacie du Val d'Adour à Urt

Le 7 avril à 20h s'est déroulé un pot d'adieu organisé à l'occasion du départ de Mlle Christine Plana, suite à la vente de son officine à M. Chabot, son successeur, à qui nous disons "Ongi Etorri".



Quelques personnes assistaient à cette réception : M. Castaings, M. Lataillade qui lui remet un joli souvenir du Conseil Municipal, le milieu médical et professionnel de santé, le personnel et quelques clients proches et amis.

L'ambiance fut très sympathique et chaleureuse autour d'un excellent buffet.

*Nous souhaitons bonne retraite à Mlle Plana, retraite bien méritée après toutes ces années de service et de gentillesse à nos côtés.*

*Encore tous nos vœux de bienvenue à M. Chabot dans cette belle et accueillante Pharmacie.*

## ■ Repas de la Saint Patrick

Cette année encore le repas de la St Patrick a remporté un franc succès.

En guise d'échauffement les amateurs de rugby se sont retrouvés à la salle Jean Castaings pour visionner sur grand écran le match Angleterre-Ecosse dès 18h.

Rejoins au fur et à mesure par les quelques 150 inscrits au repas, tous ont pu déguster la cuisine de Sergio notre super papa cuisinier.

Enfin pour digérer, Fabrice et Jean-Marc, nos papas DJ, ont invité les convives à rejoindre la piste de danse pour groover avec eux.

Merci à tous les parents d'élèves bénévoles venus en nombre pour assurer cette soirée et tous ceux qui sont venus partager ce moment avec nous.

Grâce à vous et à l'argent récolté, nos chers chérubins verront encore leur vie d'écolier enrichie d'activités éducatives et ludiques.

*On vous dit à l'année prochaine !*

## ■ Carnaval

Le 21 & 22 février 2015 a eu lieu le traditionnel carnaval labourdin "Kaskarot" organisé par le Réveil Urtois, tous les quartiers ont été visités par les musiciens et les danseurs qui se sont arrêtés à chaque maison pour offrir aux habitants la danse des bâtons "Makil Dantzà".

Fin février, 18 élèves de l'école de musique ont participé à un stage de musique de l'Union Basque à St Pée sur Nivelle afin d'y préparer le concours individuel se déroulant à Cambo le 15 mars et le 26 mars 2015, le Réveil Urtois participait au concours régional des batteries fanfares de l'Union Basque et remportait le prix d'honneur mention "très bien" dans la catégorie "Grand Prix".



## En quelques mots, les faits marquants de ce budget...

### Au niveau du compte administratif de 2014

L'excédent constaté est de 9053 € mais la vente des terrains du Coteau n'a pas été prise en compte, le dernier terrain n'ayant pas été vendu en 2014.

### Au niveau du budget 2015

#### • Section fonctionnement

- Les dotations de l'Etat sont en baisse de 30 000 €
- Les taux des impôts locaux (*part communale*) restent inchangés par rapport à l'an dernier
- Les charges de Personnel ont augmenté de 8 %, cette évolution étant due à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur l'année entière (*le montant annuel est de 72 000 €*) et de la fin de la révision des indices de rémunération des Personnels de catégorie C.

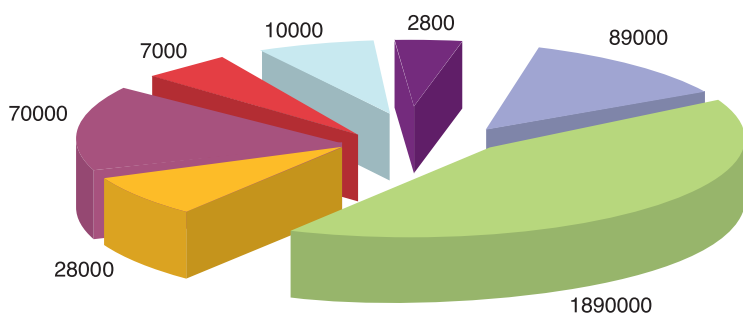
**L'excédent de la section fonctionnement est de 167 400 €, montant reporté dans la section investissement.**

#### • Section Investissement

- Prise en compte du nouveau bâtiment cantine/médiathèque dont le montant (*équipements inclus*) est estimé, suite aux études des architectes, à 2 090 000 € TTC. Cet investissement sera financé par :
  - 200 000 € d'autofinancement provisionné en 2014
  - 638 000 € de subventions demandées auprès d'organismes tels que le Conseil Général, la DRAC (*affaires culturelles*), la DETR (*dotations équipements territoires ruraux*), la réserve parlementaire.
  - 1 252 000 € d'emprunts dont 350 000 € de prêt relais TVA (*la TVA est remboursée, en quasi-totalité, un an après les travaux*) ; 400 000 € de prêt relais correspondant à la vente du terrain du BROUY, cessible à partir de 2016 et enfin d'un prêt de longue durée pour les 502 000 € restants
- Provision de 206 000 € pour maintenir, dans les années prochaines, un montant minimum pour les autres opérations d'investissement (*voirie, entretien bâtiments, matériel et équipements, etc.*). Cette provision permettra de prendre en compte les diminutions des dotations de l'Etat qui vont se poursuivre en 2016 et 2017 ainsi que les charges du nouveau bâtiment. Elle est composée de 150 000 € disponible dès à présent et du dernier terrain du coteau.
- Des opérations d'investissement (*hors nouveau bâtiment*) qui ont été ajustées pour équilibrer le budget mais en incluant néanmoins cette année l'aire de jeux

## Dépenses d'équipement 2015

**2 096 800 €**



- Voirie (*rue et trottoirs*)
- Aire de jeux
- Matériel
- Éclairage public / Réseau électrique
- Divers
- Bâtiments
- Cantine / médiathèque

## ■ SUBVENTIONS

ACCA	500 €
AEP St Joseph	1000 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	200 €
ASSOC MESPLES AVENTURE	1500 €
ARDANAVY FC	2200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1000 €
CLUB URTOIS DE L'ÂGE D'OR	700 €
COMITE DES FÊTES	4500 €
CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES ELHUYAR	700 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE URTOISE	500 €
LE RÉVEIL URTOIS	3000 €
LES ALEVINS**	8940 €
LES AMIS DE L'ORGUE D'URT	600 €
OFFICE DU TOURISME	3000 €
TENNIS CLUB URTOIS	2600 €
UNION SPORTIVE DE RUGBY	1000 €
URT VÉLO 64	3800 €
VAL ADOUR MARITIME	800 €
BAND'À PART <i>subvention exceptionnelle</i>	1500 €
<i>**Subvention municipale de 38 € par enfant du groupe scolaire</i>	

**TOTAL : 38540 €**

## ■ Circulation

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, une zone de limitation de vitesse à 30 km/h va être installée mi juin sur les 3 axes principaux du village (avenue de Genevois, rue de Gascogne et avenue des Pyrénées).

Cette zone concerne dans le village les secteurs où la vie locale de proximité est prépondérante.

L'objectif est d'instaurer un équilibre entre vie locale et circulation routière au niveau des commerces, du groupe scolaire et des services.

Des contrôles de vitesse seront effectués par la Gendarmerie Nationale sur ces 3 axes. Pédagogiques dans un premier temps, ils sanctionneront ensuite les contrevenants.

## ■ Horaires de tonte et feux de broussailles

La période estivale, propice aux travaux de jardinage nous amène à faire quelques rappels :

- La tonte est autorisée les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les feux de broussaille, herbes sèches et déchets de toute sorte sont interdits en agglomération, cette pratique peut provoquer des risques pour la circulation routière et des nuisances pour le voisinage.

Dans tous les cas, le non respect de ces règles engage la responsabilité de l'auteur et l'expose à des sanctions prévues dans le cadre du règlement sanitaire départemental.

## Arreproèr gascon (proverbe gascon)

**Sémia céasers au mes d'abriu se'n vòs tot l'estiu.**  
Sème des petits-pois au mois d'avril si tu veux en avoir tout l'été.

## ■ Anciens Combattants

**Nouveau bureau du conseil d'administration :**

*Président : Bernard Lafitte*  
*Vice-président : Jean Comets*  
*Secrétaire : Pierre Monachon*  
*Trésorier : Pierre Duhart*  
*Trésorier adjoint : Francis Lapadu*  
*Porte-drapeau : Laurent Sallaberry*  
*Porte-drapeau adjoint : Jean Comets*  
*Action sociale : Simone Latxague*  
*Membres : Jean-Baptiste Destribats, Gratien Jocou*

Lors de la Cérémonie du 8 Mai, M. le Maire a remis la médaille de porte-drapeau à Laurent Sallaberry pour ces 22 ans d'activité au sein de l'association.



## Dernière minute !

### • Bourses d'études

Étudiants, le Conseil Municipal peut vous attribuer une bourse municipale d'enseignement supérieur. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 septembre 2015.

*Renseignements et modalités disponibles en Mairie.*

### • Permanence Parlementaire

Madame Colette Capdevielle assurera une permanence le jeudi 18 juin de 17 heures à 19 heures à la Mairie de Briscous.

### JUIN

6 juin	Fête des familles	Maison enfants val adour	Salle Jean Castaings
13 juin	Fête de la musique & de l'école de musique	Réveil Urtois	Salle Jean Castaings
7 juin	Vide grenier	Mesples aventure	Parc P.E.P.
14 juin	Tournoi foot inter associations	A.S.U.	Terrain de sport
21 juin	Seconde communion - Profession de foi	Paroisse	Mouquerre
26 juin	Fête de l'école (le soir)	Les cigales / AUPE	Salle Jean Castaings
28 juin	Fête du club Finales Tournoi interne	Tennis Club Urtois	M.V.A. Tennis Club

### JUILLET

4 juillet	Seconde édition du festival "plazerrekin"	Mesples aventure	Parc P.E.P.
13 juillet	Bal des pompiers	Amicale Sapeurs Pompiers	Fronton
14 juillet	Petit déjeuner à la fourchette	Office du Tourisme	Place du Marché
14 juillet	Cérémonie Fête Nationale	Anciens Combattants / Municipalité	Monument aux morts
19 juillet	Kermesse	Relais Paroissial	Fronton / Salle Jean Castaings
26 juillet	Messe au port - Bénédiction des bateaux	Relais Paroissial / CCAS	Place du port
25 juillet au 9 août	Tournoi Open de Tennis	Tennis Club Urtois	Tennis Club
mi-juillet à mi-août	Visite des jurys pour les maisons fleuries	Office du Tourisme	
Juillet - Août	Concert "d'été"	les Amis de l'Orgue	Eglise

### AOÛT

6 août	Marché Nocturne	Office du Tourisme	Place du Marché
9 août	Finales Tournoi Open de Tennis	Tennis Club Urtois	M.V.A./Tennis Club
14 au 17 août	Fêtes Locales	Comité des fêtes	M.V.A.
29 août	Forum des associations	Municipalité - Associations	Salle Jean Castaings
19 et 20 septembre	Fête de l'Adour 4 <sup>e</sup> Edition - Si l'Adour m'était conté	Val d'Adour Maritime	Port